

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE  
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V<sup>o</sup> B. DE JONGHE, LE C<sup>o</sup> TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1910

SOIXANTE-SIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,  
*Rue de la Limite, 21.*

1910

# JETON DE MARIAGE

DE

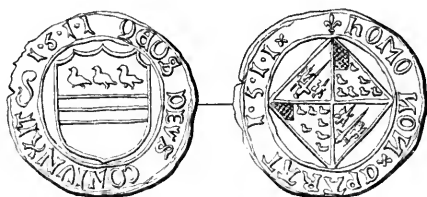
## JOSEPH DE BAENST ET DE JOSSINE LE FÈVRE

1511.

« Sans devoir admettre des ascendances qu'on »  
 » a complaisamment fait remonter jusqu'au X<sup>e</sup> siè- »  
 » cle, on peut citer la famille de Baenst parmi les »  
 » plus puissantes de l'ancienne noblesse flamande. »  
 » Ses représentants se trouvent, dès le milieu du »  
 » XIII<sup>e</sup> siècle, dans l'échevinage du Franc de »  
 » Bruges. Ils avaient des possessions considérables »  
 » dans la partie septentrionale de ce territoire, et »  
 » l'on prétend même qu'ils usèrent, au XIV<sup>e</sup> siè- »  
 » cle, des droits de battre monnaie dans leur fief »  
 » de l'île de Cadzand. Plusieurs membres de cette »  
 » famille jouirent d'une faveur marquée à la cour »  
 » des ducs de Bourgogne et remplirent les charges »  
 » les plus considérables, tant auprès du souverain »  
 » que dans l'administration du pays flamand, et »  
 » spécialement dans la ville de Bruges (1). »

(1) Baron BETHUNE. *Méreaux des familles brugeoises*, pp. 9-10

Il y avait dès lors lieu d'être surpris de ne voir aucun jeton rappeler le souvenir de cette grande famille. Cette lacune est aujourd'hui comblée, car en voici un qui lui appartient sans conteste.



Écu de la famille de Baenst en plein champ, entouré de la légende: QÆOS DEVS CONIVNXIT — 15 . 11.

*Rev.* Écu écartelé de Lefevre-Heemstede, entouré de la légende hOMO HOH (S)(I)EPΛ-ΩΠΩ · 15 · 1 · 1 ×, qui complète celle du droit.

Cuivre.

Collection de Witte.

La famille de Baenst portait : de sable à la fasce d'argent, au chef trois merlettes de même (2). Nous devons à l'obligeance de M. le comte Th. de Limburg Stirum la détermination de l'écu du revers. Van Dycke donne, en effet, pour blason aux Le Fevre : d'or à l'épée mise en bande, la pointe en haut accostée de deux aigles de même, et Rietstap (3), décrit les armes des Heemstede : d'or à sept merlettes de gueules rangées en orle, au

(1) La lettre S a été oubliée par le graveur du jeton.

(2) J. GAILLARD. *Bruges et le Franc*, t. 1, p. 22.

(3) *Recueil héraldique*, etc., p. 158.

canton de même; ce qui se rapproche assez des armoiries qui se voient au revers de notre jeton.

La généalogie des de Baenst publiée par Gail-  
lard vient d'ailleurs confirmer l'opinion de M. le  
comte Th. de Limburg-Stirum. Nous y lisons, en  
effet, que « Joseph de Baenst, second fils de Josse de  
Baenst et de Marie Adornes, seigneur de Melissant,  
Gapinghe, etc., épousa Jossine de Fevre (ou Le  
Fevre) dite Hemstede. D'après cet auteur, cette  
dernière serait fille de Roland, chevalier, seigneur  
de Tamise, Liefvelt, Hemstede », etc., tandis que  
le baron de Herckenrode, dans son *Nobiliaire des  
Pays-Bas* (1), lui donne pour père Jean Le Fevre,  
dit de Heemstede, seigneur de Liefvelt, Heem-  
stede, Zylhof, chevalier, époux d'Adewy, fille de  
Nicolas de Baschuysen, de laquelle il eut cinq  
enfants, dont 1<sup>o</sup> Roland, 2<sup>o</sup> Jossine, etc. D'où il  
résulte que Roland aurait été le frère, et non le  
père de la femme de Joseph de Baenst.

Nous n'avons pas heureusement à débrouiller,  
dans cette note, ce que peuvent présenter d'obscu-  
rités ou de contradictions, peut-être voulues, les  
généalogies des familles de Baenst et Le Fèvre.  
Nous nous bornerons donc à rappeler, *d'après Gail-  
lard* (2), que Joseph de Baenst fut successivement  
conseiller de Bruges, chef homme, bourgmestre  
des échevins, bailli du pays de Waes et de la ville  
de Termonde. Il mourut le 6 janvier 1540 et fut

(1) T. I, p. 912.

(2) T. I, p. 746.

enterré à Bruges dans l'église des Chartreux, où sa femme vint le rejoindre quelques jours plus tard, puisqu'elle décéda le 30 janvier de la même année.

*Quos Deus coniunxit sola mors separat*, variante de l'inscription *Quos Deus coniunxit; homo non separat*, se retrouve sur un jeton d'un autre Brugeois, André de la Coste, frappé à la date de 1492, année de son mariage avec Agnès Adornes, parente de la mère de Joseph de Baenst (1).

Selon toute vraisemblance, notre jeton a, lui aussi, été gravé à l'occasion du mariage de Joseph de Baenst, qui remonterait donc à l'année 1511, ce que les deux généalogistes, que nous avons cités plus haut, paraissent complètement ignorer.

Par le fait, le jeton de Baenst-Le Fèvre acquiert un double intérêt et fournit, une fois de plus, la preuve de l'utilité des études numismatiques.

A. DE WITTE.

(1) DUGNOLLE, 502.

---

## NÉCROLOGIE.

---

### LE BARON JULES DE CHESTRET DE HANEFFE.

L'histoire et la numismatique liégeoise viennent de faire une perte irréparable par la mort de notre président d'honneur à vie, le baron de Chestret de Haneffe, décédé à Liège, le 10 septembre 1909.

Jean-Remy-Marie-Jules de Chestret de Haneffe naquit à Liège, le 4 décembre 1833. Il descendait d'une ancienne famille liégeoise dont plus d'un membre a son nom cité dans les annales de notre pays.

Après de brillantes humanités faites au collège de sa ville natale, il suivit les cours de philosophie à l'Université de Liège où il conquit facilement son diplôme de candidat en philosophie et lettres.

Mais ses études supérieures l'avaient mis en relations avec son professeur de littérature française, Auguste Baron, et l'éminent auteur de la *Rhétorique* avait fait de son disciple un ami des lettres doublé d'un bibliophile.

Dans le même temps se développait chez lui le goût de la numismatique, et le voilà bien armé pour passer une vie agréable et utile.

Le 28 octobre 1857, il épousa M<sup>lle</sup> Mathilde de Warzée d'Hermalle.

Ce mariage eut pour résultat de le fixer à la campagne. Résidant au château de Blankenberg-lez-Maestricht, il n'y fut pas absorbé par ses relations mondaines au point d'oublier entièrement ses études littéraires.

De plus, son médaillier s'enrichissait tous les jours davantage. A la série de monnaies liégeoises qu'il possédait, ne tarda pas à s'en ajouter une autre. Vivant dans le *Maesland*, son esprit investigateur fut bien vite attiré par la numismatique, si intéressante et pour lors encore si peu connue, des petits dynastes de cette contrée.

Mais, hélas! cette vie heureuse ne devait pas avoir une longue durée. Après cinq ans de mariage, la mort vint brusquement lui ravir sa jeune femme, et l'infortuné se trouva seul avec trois enfants en bas-âge.

Dans cette détresse morale extrême, la Providence mit sur sa route l'abbé Joseph Habets, vicaire de Berg-ter-Blyt.

Grand fouilleur d'archives, l'abbé Habets s'était déjà fait connaître en publiant dans un annuaire de Ruremonde, quelques notices sur des faits du passé local. Il devait, dans la suite, on ne l'ignore pas, justifier brillamment sa réputation d'historien.

Il engagea notre collectionneur de monnaies à travailler pour les autres en faisant paraître le fruit

de ses recherches, et l'incita de plus à cultiver son goût naissant pour l'histoire de son pays, car il savait que le travail serait l'unique remède pour distraire de lui-même cet esprit enlisé par le chagrin.

L'abbé Habets, aidé de quelques archéologues, fondait en ce moment la *Société historique et archéologique du duché de Limbourg* et le musée d'antiquités de Maestricht. Il enrôla son ami dans sa petite troupe et s'en fit aussitôt un précieux collaborateur.

Le 4 juillet 1869, M. de Chestret fut élu membre correspondant regnicole de la Société royale de numismatique de Belgique. Il se trouva par le fait même, en relations suivies avec toute une phalange de numismates érudits et laborieux dont l'exemple eut tôt fait de le mettre à l'ouvrage.

Dès l'année même, la *Revue de numismatique* imprimait une *lettre de M. le baron de Chestret de Haneffe à M. Chalon, président de la Société royale de numismatique*; ce premier essai de sa plume ne devait pas tarder d'être suivi par bon nombre de mémoires fertiles en découvertes nouvelles. Bornons nous à citer : *Monnaies seigneuriales (Frankenberg, Argenteau, Bicht)*. — *Jean d'Arrendael et les monnaies des sires de Rheidt et de Well*, — *La seigneurie de Grand Brogel et les monnaies de Jean de Bunde*.

Grâce à ces doctes travaux, les ateliers monétaires de Frankenberg, de Rheidt, de Well et de



Grand Brogel furent désormais acquis à la numismatique seigneuriale de la région mosane.

Mais notre savant confrère méditait de plus vastes projets.

Retiré dans sa ville natale parce qu'il s'y trouvait plus à la portée des matériaux indispensables à ses études, il avait pris à tâche de remplacer *l'Histoire numismatique de l'évêché et principauté de Liège*, du comte de Renesse-Breidbach, et le *Catalogue des monnaies de la principauté et évêché de Liège*, de Perreau, par un ouvrage définitif sur le monnayage des évêques et princes de Liège.

Après plusieurs années d'un labeur infatigable, il donnait au monde érudit la *Numismatique de la principauté de Liège et de ses dépendances*, ouvrage capital, qui restera le modèle des monographies de ce genre. Aussi, notre docte confrère M. Georges Cumont, en donnant dans la *Revue belge de numismatique* le compte rendu du livre, put-il dire en toute justice : « M. de Chestret est parvenu à produire un travail complet, supérieur à ceux de ses prédécesseurs en Belgique. »

Mais ce monument, érigé à l'histoire monétaire liégeoise, avait fait perdre à son auteur l'amour de son médaillier.

Les pièces qu'il avait décrites n'offraient plus désormais pour lui le charme de l'étude et du problème à résoudre. Toutefois, s'il réalisa son cabinet, il n'abandonna point encore la numismatique. Aux confins du pays de Liège, se trouvait jadis

la petite principauté abbatiale de Stavelot-Malmédy. Notre éminent confrère procéda pour elle comme il avait fait quelques années plus tôt pour sa grande voisine, et sa *Numismatique de la principauté de Stavelot et de Malmédy* ne le céda pas à son aînée pour la critique et l'érudition.

Puis, en 1895, il fit ses adieux à notre revue en lui adressant son excellente étude sur *Obbicht et Grevenbicht*, dans laquelle il mettait définitivement au point, l'histoire du monnayage de ces deux terres du pays d'outre-Meuse.

Mais s'il cessait de s'occuper activement de la science des médailles, M. de Chestret ne devait pas pour cela devenir inactif. La vieillesse, qui pour tout autre marque le temps du repos, allait être pour lui la période d'un redoublement d'activité.

Depuis longtemps il avait franchi le pas qui sépare la numismatique de l'histoire et c'est à cette science qu'il allait consacrer les dernières années de sa vie.

Passer succinctement en revue les nombreux travaux qu'il publia sur ces matières, serait dépasser de beaucoup les bornes qui sont assignées à cette notice.

Tout en nous réservant d'y revenir ailleurs, contentons-nous d'énumérer les titres de ses ouvrages les plus importants :

*Histoire de la seigneurie impériale de Reckheim.*

*Histoire de la seigneurie impériale de Gronsveld.*

*Papiers de Jean-Remy de Chestret pour servir à l'histoire de la Révolution liégeoise (1787-1791).*

*Études historiques et archéologiques sur l'ancien pays de Liège.*

*Renard de Schönan, sire de Schoonvorst, un financier gentilhomme au XIV<sup>e</sup> siècle.*

*Histoire de la maison de La Marck, y compris les Clèves de la seconde race.*

*Anthisnes. Une seigneurie ecclésiastique sous l'ancien régime. La seigneurie de Vien.*

*La terre franche de Haneffe et ses dépendances. (Donceel, Stier.)*

Préférant à toutes choses l'indépendance et la liberté, complètement étranger d'ailleurs aux vaines controverses et aux luttes des partis politiques de son temps, le savant historien de la numismatique liégeoise et de la maison de La Marck n'a rempli d'autres fonctions publiques que celles de bourgmestre du modeste village de Donceel.

Par contre, les titres scientifiques ne lui firent pas défaut. Élu membre correspondant de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique le 5 mai 1890, il devint membre effectif de cette docte compagnie le 8 mai 1893. Il avait, en outre, à plusieurs reprises, rempli les fonctions de président de la Société des bibliophiles liégeois et de l'Institut archéologique liégeois.

Enfin, la Société royale de numismatique de Belgique, dont il avait été vice-président pour les

années 1885-1886, l'avait, dans sa séance du 7 mars dernier, nommé, par d'unanimes applaudissements, son président d'honneur à vie.

Mais hélas ! notre savant confrère ne devait pas jouir longtemps de cet hommage si bien mérité. Déjà gravement malade dès la fin de l'année précédente, il s'éteignit chrétiennement à Liège, le 10 septembre dernier, dans les bras de ses enfants qui l'entouraient de leurs soins affectueux.

Ses obsèques furent des plus simples. Ses parents et ses amis se firent un devoir d'y assister ; mais aucun discours ne fut prononcé devant son cercueil, les honneurs officiels furent épargnés à sa dépouille, car en cela, les mesures prises par sa modestie furent scrupuleusement observées.

LÉON NAVEAU.

---

Nous avons appris avec les plus vifs regrets la mort de M. Camille Picqué, ancien conservateur du Cabinet de numismatique de la Bibliothèque royale de Belgique, ancien directeur de la *Revue belge de Numismatique*, ancien secrétaire et membre effectif de notre Société, décédé à Schaerbeek-Bruxelles, le 29 septembre, à l'âge de 75 ans.

Une notice nécrologique, dont s'est chargé M. Alvin, sera consacrée dans la prochaine livraison de la Revue à la mémoire de notre regretté confrère.

V<sup>te</sup> B. DE J.

## ÉMILE LALANNE.

Le 18 octobre 1909, s'est éteint à Bordeaux, M. Émile Lalanne, ancien directeur du poids public de cette ville.

Archéologue-préhistorien de valeur, notre regretté confrère avait réuni une collection de plus de 16,000 monnaies et médailles, dont une suite très remarquable de monuments métalliques du Bordelais, collection qu'il aurait laissée, dit-on, à sa ville natale.

Né le 17 juillet 1831, M. Émile Lalanne était un érudit aussi distingué que modeste. Il avait acquis tant par ses études que par ses voyages de nombreuses connaissances qui en faisaient un causeur charmant.

M. Émile Lalanne, qui emporte dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'ont connu, avait été nommé associé étranger de notre société, le 17 juin 1901. Il était officier de l'Instruction publique.

V<sup>te</sup> B. DE J.

---